

## Programme de formation

### Travailler avec les publics issus du champ social

#### Objectifs :

Inscrire un projet dans la politique de la ville revient à conjuguer quatre logiques : culturelle, artistique, sociale et territoriale. Pour qui n'est pas familier des lieux de culture, la porte d'un lieu culturel peut constituer une barrière infranchissable. Cette formation identifie les freins auxquels sont confrontés les publics issus du champ social. Elle questionne le contexte et les modalités d'accès. Elle propose des méthodes simples pour concevoir l'accueil et favoriser la participation dans un esprit de respect mutuel.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- identifier les problématiques culturelles d'un territoire
- repérer et qualifier les réseaux et les acteurs
- créer les conditions de la rencontre entre création et populations
- articuler projet culturel, projet social et projet territorial
- comprendre les enjeux liés à l'accueil des publics issus du champ social
- définir une position professionnelle face à ces publics
- identifier les freins à la fréquentation
- ouvrir des pistes de réflexions sur les outils à mettre en œuvre

A l'issue de cette formation, la structure ou le service améliorera son approche des publics dits « du champ social » et renforcera sa capacité d'accueil et d'intégration.

#### Publics et prérequis :

Ce module est destiné à un double public. Il s'adresse aux artistes et porteurs de projets, impliqués ou qui souhaitent s'impliquer dans la réalisation d'actions artistiques et culturelles dans les quartiers. Il est également ouvert aux personnes en charge de l'administration, de la médiation et des relations avec les publics au sein de structures du secteur culturel ou social.

#### Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation combine des apports de connaissances et des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

#### Durée :

7 heures.

#### Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Définir un positionnement professionnel  
replacer son action dans le projet de l'institution  
analyser sa posture professionnelle  
identifier les partenaires possibles

Comprendre les lieux et les acteurs de la vie culturelle  
appréhender la construction des politiques culturelles et de la politique de la ville  
analyser le maillage et les fonctionnements

Donner du sens à ses actions  
penser la présence artistique et culturelle à l'échelle du territoire  
réduire les clivages entre populations et projets culturels  
ancrer un projet dans la durée

Élaborer un dialogue constructif avec les partenaires  
collaborer avec le tissu associatif  
intégrer les acteurs culturels locaux  
Mettre en place des partenariats et les animer dans la durée

Construire un projet culturel et ouvrir des pistes d'action innovantes  
coopérer avec les structures relais  
créer le lien pour construire du sens  
valoriser les capacités individuelles et collectives  
impliquer les habitants

Comprendre les publics issus du champ social  
déplacer les représentations  
identifier les freins à la visite  
analyser les enjeux de la pratique culturelle

Savoir évaluer ses actions de médiation et les valoriser  
mettre en place des outils d'évaluation  
présenter son bilan  
communiquer et valoriser ses projets

#### **Validation des acquis et évaluation :**

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

**Documentation :**

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de textes de référence, de fiches pratiques et des supports des études de cas.